

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 138 (2017)
Heft: 11-12

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours des ruchers SAR 2018



Le concours des ruchers 2018 sera organisé pour les apiculteurs de la 3^e circonscription, soit :

La Côte vaudoise, Bière, Nyon, Genève, Morges, Gros-de-Vaud, Cossonay.

Que vous soyez apiculteurs confirmés ou débutants (une catégorie spéciale est prévue pour ceux qui ont moins de 5 ans de pratique), vous êtes invités à vous inscrire auprès du président de votre section avant le 1^{er} avril 2018. Celui-ci se chargera de transmettre la liste des participants au

président de la fédération cantonale, lequel me la remettra pour le 15 avril.

Il ne s'agit point d'une compétition, mais bien d'un encouragement à se perfectionner dans tous les domaines de l'apiculture : conduite du rucher, soins aux colonies, élevage, mesures sanitaires, hygiène, connaissances théoriques, etc.

C'est aussi une belle occasion d'échange et de discussions constructives avec les membres du jury et avec les autres participants, en particulier lors de la partie théorique – commune – et lors de la distribution des distinctions.

Consultez le règlement du concours sur le site de la SAR ou dans l'agenda apicole : vous y trouverez toutes les informations ainsi que les aspects qui seront analysés, ce qui vous permettra de vous préparer de manière optimale. Profitez de l'hiver pour nettoyer et ranger le matériel, pour améliorer les détails et pour réviser la théorie en lisant l'encyclopédie « L'apiculture, une fascination ».

Votre travail sera reconnu et récompensé ; ce sera un honneur de pouvoir apposer sur votre miel le texte « Médaille d'or (ou d'argent ou de bronze) 2018 au concours des ruchers SAR » !

Je vous souhaite une bonne préparation et me réjouis de vous rencontrer à votre rucher la saison prochaine !

La responsable du concours : Isabella Moretti

Route de Lentine 36, 1950 Sion, concoursdesruchers@abeilles.ch

P.-S. : en 2019 la participation sera ouverte aux sections de la 4^e circonscription, soit : Lausanne, Orbe, Nord vaudois, La Menthue, Lucens, Moudon, Jorat, Haute Broye.



Concours des ruchers SAR 2017

Le dicastère du concours des ruchers SAR n'ayant pas pu être repourvu à temps, c'est avec un retard tout bernois que je m'y suis attelé pour son organisation.

Une apicultrice et 7 apiculteurs SAR de la 2^e circonscription, soit celle couverte par le territoire de la Fédération Fribourgeoise, s'étaient annoncés.

Les visites, qui ont pu être effectuées par des temps superbes par le jury, se sont déroulées à mi-juin pour la première et à mi-août pour la seconde. Le jury a trouvé des participants couvrant les trois catégories.

Le jury était composé du délégué de l'AD, soit du président d'honneur SAR, Willy Debély, du secrétaire du jury mis en place par la fédération visitée, en l'occurrence son président Serge Jemmely et de moi-même.

Un grand merci à Olivier Pittet et sa famille qui nous ont reçus chez eux pour la partie de contrôle de leur savoir théorique, qui a précédé un souper en commun avec conjointes et conjoints dans une ambiance très amicale.

La cérémonie de remise des médailles sera organisée le 25 novembre à Bulle et fera suite à la visite du comité SAR et l'organisation de sa séance annuelle avec les présidents de fédérations. Il est à préciser que Madame Isabella Moretti, qui reprendra le poste vacant du dicastère concours des ruchers au sein du comité SAR, a pu se joindre à nous durant deux des quatre jours de visites. Je tiens à la remercier pour cette 1^{re} prise de contact, pour son dévouement à venir et pour la bonne humeur qu'elle nous a amenée.

Je lui souhaite autant de bonheur et de joie que j'ai pu avoir en partageant des moments extraordinairement riches avec des personnes de tous bords intéressées et souvent passionnées par le domaine apicole.

Pour le jury, le président Meier Rémy

Concours des ruchers SAR – 2017

2^e circonscription : Fribourg

PALMARÈS (Selon règlement 2015)

1^{re} catégorie dès 21 colonies

Norbert Rime	143 / 150 pts	médaille d'or
Norbert Sallin	142 / 150 pts	médaille d'or
Eric Dorthe	140 / 150 pts	médaille d'or

2^e catégorie de 5 à 20 colonies

Castella Jean-Pierre	93 / 100 pts	médaille d'or
Edmond Richoz	92 / 100 pts	médaille d'or
Manuella Deschenaux	89 / 100 pts	médaille d'argent

3^e catégorie – débutants moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies

Olivier Pittet	90 / 100 pts	médaille d'argent
Hervé Mermillod	85 / 100 pts	médaille d'argent

Le président du jury :
Rémy Meier

Le délégué de l'AD :
Willy Debély

Le secrétaire du jury :
Serge Jemmely

1^{re} CATÉGORIE dès 21 colonies

Rucher de Norbert Rime

Romont et Villars-Bramard, altitude env. 700 m

Section de la Glâne



Cela fait maintenant plus de 60 ans que Norbert Rime a commencé par toucher à l'apiculture, soit depuis 1956 avec comme point de départ les abeilles de son frère.

Officiellement, ce n'est que depuis... 1968 qu'il adhère comme membre à la société locale. Et après un temps mort de quelques années, c'est avec l'un de ses petits-fils qu'il décide de redémarrer.

Dès le recommencement il y a quinze ans, il a été décidé qu'ils ne s'équiperaient que de ruches faites par eux-mêmes dans le style chalet DB. Si le petit-fils a constitué un dossier technique avec plans de fabrication, le grand-père est passé maître dans l'art de la production.

Ainsi, depuis, c'est fier de lui qu'il peut nous montrer toutes les diverses constructions qu'ils ont réalisées; que cela soit des ruches, des caisses à essaims, des ruchettes d'élevage dont certaines comportant 4 cadres fermés sur les 2 côtés avec chacun sa planchette d'envol, de même que des milliers de cadres ont vu le jour entre leurs mains.



Chez Norbert, si la précision et la qualité des constructions sont de mise, l'efficacité et la précision du geste sont impressionnantes et montrent son savoir-faire par les années de pratique, orienté avant tout vers la production.



Aujourd'hui c'est en maître qu'il règne sur pas moins de 40 ruches alors que sont petits-fils en a 10.

La dynastie Rime n'en a pas fini avec l'apiculture, car c'est avec une fierté évidente que Norbert nous a annoncé le démarrage dans le domaine par un 2^e petit-fils avec une première ruche.

$5 + 10 + 15 + 7 + 15 + 15 + 10 + 10 + 15 + 13 + 15 + 8 + 5 = 143/150$ points

Rime Norbert obtient la médaille d'or

1^{re} CATÉGORIE dès 21 colonies

Rucher de Norbert Sallin

Villaz-Saint-Pierre et Lussy, altitude 750 m

Section de la Glâne

Piqué très jeune au propre comme au figuré, Norbert Sallin a acheté ses premières ruches en 1969.

Le voisinage d'un rucher dont les abeilles les attaquaient, autant ses frères et sœurs que lui-même, pour toutes intrusions dans les 200 mètres environnants, ne l'ont pas découragé pour autant. Il était et est resté curieux et passionné*. Toutes les occasions étaient bonnes, le dimanche après-midi, pour s'introduire dans le rucher en compagnie de personnage comme Michel Curty ou pour tourner la « chignale » (manivelle) au moment de la récolte.



A 20 ans il a même été honoré par des félicitations du brigadier Jeanmaire à qui il avait décliné sa profession : apiculteur ! Peut-être attendait-il un pot de miel en retour ?

Sa profession de banquier lui permit de s'occuper d'une dizaine de colonies tant bien que mal.

La retraite et le concours des ruchers de 2008 lui ont offert un nouveau départ, il avait une revanche à prendre. Améliorer le niveau de son rucher par l'élevage a été une priorité et par la suite

une grande satisfaction. Se mettre au service de sa société, acquérir la formation d'assistant officiel en inspection des ruchers a été sa deuxième étape.

Et par la suite, le hasard du calendrier a fait qu'il devienne le président de sa société de la Glâne.

Ah ! Le calendrier... de ces années qui filent.



$4+9+14+9+14+15+9+9+15+15+15+9+5 = 142/150$ points

Sallin Norbert obtient la médaille d'or

* Ses qualités se retrouvent dans ses autres passions que sont l'élevage de différentes races de poules, comme dans la vannerie où il excelle... à temps perdu. Pour Norbert ce ne sont pas des journées de 24 heures mais de 1440 minutes !

1^{re} CATÉGORIE dès 21 colonies

Rucher d'Eric Dorthé

Institut de Grangeneuve, altitude 650 m
Section de la Sarine



Bien que facteur d'orgue, c'est comme exploitant du rucher-école de Grangeneuve que nous retrouvons le fromager Eric Dorthé... formaté dès la naissance comme apiculteur depuis 4 générations.

5 ans après ses débuts en apiculture, Eric a suivi, voilà 10 ans, la formation de conseiller apicole.

Son expérience lui a valu de reprendre l'exploitation du rucher de Grangeneuve avec ses 22 colonies actuelle-

ment*, dont 12 en rucher de testage, tout en exploitant en mode bio 4 ruches à Sovens et en s'occupant des 3 ruches du Jardin Botanique de Fribourg.

Chaque année, ce ne sont pas moins de 500 personnes qui viennent se plonger dans ce monde merveilleux que sont les abeilles, lors d'une visite du rucher. Et c'est avec plaisir qu'Eric leur fait découvrir le monde secret des abeilles.

Pour lui, non seulement la vie sociale des abeilles, mais encore plus celle des apiculteurs le fascine. Il trouve très enrichissant le fait de pouvoir partager des moments avec des personnes passionnées et passionnantes, lors des cours de débutants ou pendant les soirées de vulgarisation de sections. Une quinzaine de ½ jours de formation sont donnés par année au rucher-école.



4+9+14+9+15+13+10+9+14+14+15+9+5 = **140/150 points**

Dorthé Eric obtient la médaille d'or

* Une des colonies, sur balance électronique, peut être suivie dans la partie de la revue consacrée au « Contrôle des pesées et stations d'observation » ainsi qu'en live sur « www.bienen.ch/de/services/waagvoelker.html »

2^e CATÉGORIE de 5 à 20 colonies

Rucher de Jean-Pierre Castella

Vuadens, altitude 800 m

Section de la Gruyère

Apiculteur ou menuisier-constructeur de ruche ?

Chez Jean-Pierre Castella à Vuadens, les ruches du modèle DB sont fabriquées main, de même que tout ce qui va avec, et tout cela dans une qualité suisse dans le moindre des détails, car rien n'est laissé au hasard : même l'abreuvoir pour les abeilles est pourvu d'un toit pour éviter que les abeilles ne se mouillent...



Cela fait 12 ans, que secondé par son épouse Christiane tout autant intéressée, que Jean-Pierre s'est lancé dans l'apiculture.

Poussé par leur fille passionnée pour les abeilles et tout autant par leur miel, elle s'était inscrite au cours de débutant de Grangeneuve. Son enthousiasme à la chose les a conquis et c'est ensemble qu'ils ont suivi le cours de débutant de la section de la Gruyère.

Jean-Pierre, électricien-retraité, conduit environ 13 ruches à quelque 300 mètres de chez lui sur 2 emplacements.

Une partie en lisière de forêt et une partie dans un ancien dépôt de la commune qu'il a habilement reconverti en rucher.



Possédant depuis peu un chalet à Cerniat, à 1240 m d'altitude, 6 ruches sont prévues pour la transhumance.

Nous avons également été conquis par la visite du rucher-remorque que Jean-Pierre a construit et qu'il exploite pour leur fille. Il est à noter que ce rucher a été construit dans les normes pour pouvoir être tiré par une voiture.



4+5+9+4+10+10+9+3+10+10+10+6+3= **93/100 points**

Castella Jean-Pierre obtient la médaille d'or

2^e CATÉGORIE de 5 à 20 colonies

Rucher d'Edmond Richod

Bulle, altitude 850 m

Section de la Gruyère

C'est en 2011 qu'il est, semble-t-il, tombé dans le couvain.

Après une vie professionnelle dans le fromage, science innée des gruyériens, et la remise de l'entreprise familiale, Edmond Richod a été invité à l'ouverture... et c'est par son fils que le parfum de l'apiculture lui a été insufflé.

Par hasard, si hasard il y a, au bout de sa rue une affiche indiquait la vente d'un rucher.

Encouragé par sa femme, l'achat se fait rapidement.



Avec l'aide de Gaston qu'il tient à remercier, Edmond fait ses premiers pas dans ce domaine qui a vite fait de le passionner.

Des cours théoriques et pratiques en Suisse, en France, de nombreuses lectures, observations, de la patience et beaucoup de disponibilité façonnent son expérience apicole.

Des expériences avec d'autres types de ruches telles que Warés et même une ruche kényane sont faites sur le toit de sa maison, dans un cadre de végétation exceptionnel et presque impensable, en pleine ville de Bulle.

Son rucher empêchant la création d'un nouveau chemin pour la commune, Edmond a eu la chance de se voir offrir par celle-ci un nouveau rucher en zone bio, quelque 100 mètres plus loin, à 300 mètres de chez lui.

Et c'est ainsi qu'en 2016, influencé par le courant médiatique du bio, de même que par convictions personnelles et en toute conscience, il amorce le virage dans cette direction.

Malgré toutes les difficultés que fait voir l'apiculture de nos jours, Edmond est, et reste fasciné par l'apiculture.



5+5+9+4+10+10+10+2+10+9+10+5+3 = **92/100 points**

Richoz Edmond obtient la médaille d'or

2^e CATÉGORIE de 5 à 20 colonies

Rucher de Manuella Deschenaux

Châtel-sur-Montsalvens, altitude 890 m

Section de la Gruyère

C'est à Armand Bard, son voisin et ancien inspecteur apicole que Manuela Deschenaud et son mari Bertrand, doivent leur découverte du monde fascinant des abeilles.

Il a été leur coach dès le début et leur a énormément appris. Encore actuellement, il ne se passe pas une semaine sans que le sujet ne soit abordé en sa compagnie.

En 2010, alors qu'elle a déjà débuté les cours théoriques l'année précédente avec son mari, Manuela commence l'apiculture avec 2 ruches Dadant.

Un essaim apporté par leur voisin a soudainement précipité les choses et l'année suivante c'est 3 nouvelles ruches qui viennent se rajouter. Puis d'essaims en nucléis, la voilà 2 ans plus tard, avec 9 ruches et quelques ruchettes.



Ses ruches se trouvent à Châtel-sur-Montsalvens, sur la route de Charmey, à deux pas de leur chalet et chaque printemps, c'est un émerveillement de pouvoir observer de sa fenêtre, les premières fleurs éclore et voir les abeilles butiner dans les arbres et les pâturages.

L'apiculture l'a amenée à s'intéresser également à l'arboriculture, et l'a sensibilisée encore plus à l'environnement.

Les rencontres périodiques dans le cadre de la Société de la Gruyère, lui permettent également de partager cette passion avec d'autres apiculteurs.

C'est avec impatience que tant Manuela que son mari qui l'aide dans les travaux lourds, attendent de prendre leur retraite comme pharmacienne et pharmacien, pour s'occuper encore plus de leurs protégées.

$4+4+8+4+10+10+8+3+10+10+10+5+3 = 89/100$ points

Deschenaux Manuella obtient la médaille d'argent

3^e CATÉGORIE

Débutant avec moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies

Rucher d'Olivier Pittet

Romont, altitude env. 750 m

Section de la Glâne

C'est grâce à sa sœur qui entreposait ses nucléis dans leur jardin qu'Olivier Pittet eu la chance de récolter quelques petites hausses de miel. Depuis, l'apiculture l'a piqué. Les cours pour débutants en 2012 et le fait de côtoyer le monde apicole dans ses activités professionnelles d'ingénieur agronome l'aident à progresser.



La majorité de ses ruches (de type pastoral, en système Bürki) ont été construites par ses soins.



Le « Miel de ses Nénettes » est récolté en famille.

Cette année fut propice à la multiplication des colonies. Des huit colonies du printemps, ce sont maintenant une petite quinzaine qui se trouvent devant leur maison. Cela même en venant en aide à d'autres apiculteurs, notamment des débutants.

Olivier a déjà eu l'occasion de partager ses connaissances en apiculture, bien que récentes, par le biais de la mise sur pied d'un module abeille pour le brevet d'agriculteurs. Employé à l'institut de Grangeneuve, il est le responsable de leur rucher-école, dont Eric Dorthe, médaille d'or en 1^{re} catégorie en est l'exploitant.

Curieux, il a cette année testé différentes méthodes de multiplication, comme des nucléis, nucléis de la mi-journée, ou encore une ruche vitrée de démonstration de type Lorenz, en passant par la création d'essaims artificiels avec l'introduction de reines sélectionnées.



$5+5+9+4+9+10+6+10+9+10+4+4+5 = 90/100$ points

Pittet Olivier obtient la médaille d'argent

3^e CATÉGORIE

Débutant avec moins de 5 ans d'apiculture et plus de 3 colonies

Rucher d'Hervé Mermillod

Les Paccots, altitude 1000 m

Section de la Veveyse

C'est dans une végétation dense et sauvage, à côté du chalet où il habite, qu'Hervé a débuté en apiculture en 2014 avec 2 colonies en même temps qu'il suivait le cours de débutants de la FFA.

Malheureusement, malgré les bons soins prodigués avec du Thymovar, il a dû recommencer à zéro l'année suivante. L'apprentissage est parfois dur en apiculture, et pour certain même après des années de pratique...



C'est sans se laisser décourager qu'il redémarre l'année suivante avec 5 nucléis, coaché par notre caissier SAR, Raphaël Monnet, en changeant sa manière de traiter... elles vivent toujours à ce jour !

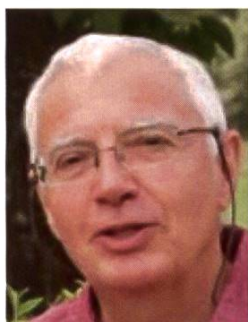
Son intérêt pour les abeilles, combien même récent mais profond et sincère l'a déjà conduit à fournir son aide lors de la volée suivante, au cours pratique pour débutants à Grangeneuve.

Sa fascination pour l'abeille le verrait bien pouvoir partager ses connaissances et il serait même volontaire pour une prochaine formation de conseiller apicole.

$4+4+9+4+9+9+8+9+8+9+2+5+5 = 85/100$ points

Mermillod Hervé obtient la médaille d'argent

Séance du comité du 4 octobre 2017 à Neuchâtel



Présents:

Alain Jufer, Kurt Nobs et Georges Gerber de la commission d'élevage et représentants SAR aux commissions apisuisse.

Patrick Zenger de la fédération du Jura bernois.

Pour le comité: Rose Aubry, Sonia Burri-Schmassmann, Isabelle Moretti, Raphaël Monney et Max Huber.

Excusé: Jakob Troxler représentant SAR à la commission de la santé apisuisse.

Notre présidente Sonia Burri-Schmassmann ouvre la séance à 18 h et aborde les 12 points mis à l'ordre du jour.

- **Parole aux invités:** de la commission d'élevage et représentants SAR aux commissions apisuisse: Alain Jufer, Kurt Nobs et Georges Gerber.

Cette rencontre était nécessaire compte tenu que la SAR n'a pas encore repourvu le poste « élevage » au sein de son comité !

Afin de prendre des décisions pertinentes, l'information et le dialogue sont cruciaux. Cette rencontre a été très fructueuse et a permis à chacun de prendre conscience des problèmes qui se posent, tant sur le plan financier que sur le plan de la recherche.

- **Le comité approuve le PV du 23 août 2017 sans modification.**

- **Nouveau site internet: état des travaux.**

Sarah Gerster, Aude Steiner et Sonia Burri-Schmassmann se sont retrouvées à plusieurs reprises afin de travailler sur le dossier. Une fois que tous les documents auront été validés, ils pourront être transférés sur le nouveau site SAR.

- **Cours pour débutants: classeurs et situation actuelle.**

Le travail avance à grand pas et nous tenons à remercier chaleureusement Corinne Gabioud, Henri Erard ainsi qu'A. Steiner pour la relecture des textes.

Selon le planning, à la mi-octobre, une information parviendra aux fédérations pour la commande des classeurs, qui seront livrés début 2018.

- **Vols: cas en suspens**

Le comité a examiné les 3 cas qui lui ont été soumis et a indemnisé les personnes lésées, ceci en conformité avec le règlement SAR.

- **Assemblée des délégués 2018: organisation et conférencier.**

L'assemblée de délégués aura lieu à l'Ecole d'horticulture de Lullier à Genève le samedi 17 mars 2018. A cette occasion nous aurons le grand plaisir d'accueillir Monsieur Jean-Marc Bonmatin, chargé de recherches au CNRS et affecté au Centre de biophysique moléculaire d'Orléans. Ses domaines de compétences sont centrés sur l'étude des molécules qui tuent, notamment chez les abeilles.

- **apisuisse**

La commission travaille actuellement sur le dossier concernant les aides financières de l'OFAG pour les années 2018 à 2021.

Plusieurs communiqués de presse notamment sur les intoxications d'abeilles ont été rédigés et des courriers ont été envoyés aux politiciens concernant la motion 133367 sur les mesures visant à protéger les abeilles

Se ralliant tacitement au National, le Conseil des Etats a accepté jeudi 28 septembre de maintenir une motion demandant au gouvernement d'agir en faveur des abeilles d'ici 2023.

■ **apiservice**

L'intoxication d'abeilles en Valais, dont sept cas avérés, est due indéniablement aux néonicotinoïdes. Selon un courrier de l'Etat du Valais, une task force sera mise en place à l'image de ce qui se fait dans le Canton de Berne.

Concernant le test concept d'exploitation 2018, une séance d'information pour la SAR est prévue pour le 16 novembre 2017 à Yverdon. Sonia représentera la SAR à la demande de Robert Lerch.

■ **Dicastères**

Organisation de la séance avec les fédérations qui aura lieu le 25 novembre 2017.

Tour de table pour fixer les objectifs et les différents travaux à réaliser avant notre prochaine séance du 24-25 novembre 2017.

■ **Divers et courrier**

Certains points seront remis à l'ordre du jour lors de notre prochaine séance, des compléments d'informations étant nécessaires à la prise de décisions.

La présidente remercie tous les participants(es) et lève la séance à 21 h 15.

Le secrétaire : Max Huber

Publicité



Andermatt BioVet AG
6146 Grossdietwil
Tel. 062 917 51 10
www.biovet.ch

Évaporateur VARROX®

En combinaison avec

VARROXAL

- Excellente efficacité
- Évaporation sans résidus
- Dosage facile



Rectificatif

Caisse d'assurances

Lors de la dernière séance du comité SAR nous avons pris conscience qu'une grossière erreur brouillait les pistes pour savoir combien chaque apiculteur est censé payer exactement par rapport au nombre de colonies qu'il possède, pour ne pas avoir de surprise en cas de sinistre.

La prime de base de CHF 2.— pour 10 ruches est comprise dans la cotisation SAR.

Sous « surprime », il faut comprendre les montants à payer, toujours par tranche de 20 ruches supplémentaires : pour 11 à 30 ruches 2 x la prime de base, de 31 à 50 ruches, 4 x la prime de base et ainsi de suite.

En résumé vous avez à payer :

de 11 à 30 ruches	CHF 4.—
de 31 à 50 ruches	CHF 8.—
de 51 à 70 ruches	CHF 12.—
de 71 à 90 ruches	CHF 16.—
de 91 à 110 ruches	CHF 20.— et ainsi de suite

Votre butineuse

Cours pour apiculteurs labellisés

30 septembre 2017

Samedi 30 septembre 2017 s'est déroulé à Cernier, le cours basé sur le thème de la chimie du miel. 31 personnes de toute la Suisse romande ont participé à cette journée de formation.

Les apicultrices et apiculteurs ont pu approfondir leurs connaissances dans le domaine complexe de la chimie, aborder les rôles et influences des différents produits utilisés dans le cadre de la lutte contre le varroa ou lors de désinfection du matériel. La toxicité, les risques et les mesures de sécurité à appliquer lors



de l'utilisation de ces différents produits à usage vétérinaire ont été clairement étudiés. Les impacts sur les colonies d'abeilles ont été démontrés avec preuve scientifique à l'appui. Les échanges entre les différents participants se sont avérés très bénéfiques. En fin de séance, chaque membre a pu faire étalonner son réfractomètre, grâce à un miel de référence mis à disposition par le Centre de recherche apicole. Monsieur Fabien Monnard, chimiste et apiculteur a su avec enthousiasme faire participer les personnes présentes et partager ses connaissances.

Je remercie spécialement Mireille Maradan, responsable cantonale du contrôle du miel de même qu'Espace Abeilles pour leur accueil chaleureux et leur précieuse collaboration.

Responsable SAR contrôle du miel : Sonia Burri-Schmassmann